

Conditions Particulières d'utilisation des coffrets GREENBOX

« Faites installer votre tondeuse robot »

1 – Les présentes Conditions Particulières d'utilisation des coffrets GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot » complètent les Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation disponibles en ligne sur notre site www.greenbox-pro.fr.

LES PRESTATIONS DÉLIVRÉES EN COFFRET GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot »

2 – Le coffret GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot » est valable pour une seule prestation décrite précisément dans le livret d'information.

Chaque prestation est obligatoirement précédée d'une visite technique (ou visite de préparation) au cours de laquelle le Partenaire GREENBOX-PRO prend contact avec l'Utilisateur GREENBOX et prépare la prestation proprement dite.

3 – Compte tenu de la durée de validité du Coffret GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot », le Partenaire GREENBOX-PRO présenté peut être amené à changer sans que cela modifie le contenu de la prestation ni n'engage la responsabilité de GREENBOX.

4 – Seuls les robots des marques et modèles dans la liste figurant au dos de l'emballage du Coffret GREENBOX « Faites installer votre robot » et actualisée sur le site www.greenbox-pro.fr bénéficient du forfait d'installation décrit dans le livret contenu à l'intérieur du Coffret GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot ». Cette liste est établie en fonction des modèles mis sur le marché par les constructeurs et de leurs évolutions, et que GREENBOX a sélectionné pour former les Partenaires GREENBOX-PRO agréés Installateurs Robot. GREENBOX peut être amenée à modifier cette liste sans préavis sans que cette modification puisse ouvrir un quelconque droit à réclamation ou indemnité.

L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que la Société ne fournit en aucune manière le robot tondeuse dont il souhaite l'installation sur son Jardin. L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît qu'il doit donc procéder à l'acquisition d'un robot tondeuse par ses propres moyens. Au surplus, aucun des modèles de robot tondeuse objets des Coffrets GREENBOX n'est fabriqué par GREENBOX. Dès lors, l'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît qu'il ne pourra en aucune manière tenir la Société pour responsable d'un quelconque défaut de fabrication et/ou de conformité et/ou vice caché et/ou défaut de fonctionnement du robot tondeuse dont il souhaite l'installation sur son Jardin.

5 – Chaque jardin étant un lieu unique par nature et par la personnalité de celui qui l'utilise, d'autres prestations en complément de celle que vous avez achetée avec votre coffret GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot » pourraient être nécessaires en préalable à la réalisation de celle-ci, ou demandées par vous-même, ou suggérées par le Partenaire GREENBOX-PRO. Dans tous les cas, un devis spécifique est établi à la suite de la visite technique, directement par le Partenaire GREENBOX, et présenté à l'Utilisateur GREENBOX.

COMMENT UTILISER VOTRE COFFRET GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot »

6 – L'activité jardin est, par nature, saisonnière, et de surcroît soumise aux aléas de la météorologie.

Compte-tenu du grand nombre de demandes en pleine saison GREENBOX ne peut garantir les délais d'intervention de ses Partenaires GREENBOX-PRO. Nous vous conseillons d'anticiper autant que possible votre projet et d'enregistrer au plus tôt votre coffret GREENBOX « Faites installer votre tondeuse robot » sur le site www.greenbox-pro.fr. L'idéal serait de faire réaliser les études techniques en basse saison (en dehors de la période allant de la mi-mars à la mi-juillet) afin de réserver votre place dans le planning d'intervention d'un Partenaire GREENBOX-PRO.

L'EXECUTION DES TRAVAUX

7 – Chaque Coffret GREENBOX «Faites installer votre tondeuse robot » inclut une visite de préparation qui détermine la faisabilité et les conditions de l'installation du robot tondeuse. La prestation du Partenaire GREENBOX-PRO se borne exclusivement aux possibilités du matériel à mettre en œuvre mis à disposition par l'Utilisateur GREENBOX. En cas d'impossibilité totale d'installation du robot tondeuse choisi et d'exécution des travaux du fait de la configuration du jardin dûment constatée et justifiée par le Partenaire GREENBOX-PRO (forte pente, multiplicité d'obstacles, complexité extrême, passages trop étroits, parcelle à tondre trop morcelée ...), le coffret GREENBOX«Faites installer votre tondeuse robot » est remboursé déduction faite de la visite de préparation effectuée par le Partenaire GREENBOX-PRO (180,00 € TTC) et des frais de gestion (35,00 € TTC). Ce remboursement sera effectué par le Distributeur si l'Utilisateur a acheté son Coffret GREENBOX auprès d'un Distributeur et par la Société si le Coffret a été acheté directement auprès de la Société.

8 – La délivrance de la prestation est soumise aux conditions spécifiques du Partenaire GREENBOX-PRO, telles que les conditions d'annulation de l'intervention programmée, de modification de planning, ou conditions d'intervention.

En tout état de cause, une fois passée la visite technique, aucune modification ou annulation ne pourra être prise en compte, ni donner droit à remboursement.

Il est rappelé que GREENBOX a une mission d'apporteur d'affaires, intermédiaire entre l'Utilisateur GREENBOX et le Partenaire GREENBOX-PRO, et n'achète en aucun cas la prestation du Partenaire GREENBOX-PRO.

9 – Le Partenaire GREENBOX-PRO est seul responsable de l'exécution de sa prestation. En matière de prestations paysagistes, la responsabilité de GREENBOX ne pourra en aucun cas être engagée. GREENBOX ne peut voir sa responsabilité engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est notamment imputable soit à l'Utilisateur GREENBOX, soit à un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

10 – En tout état de cause, le Distributeur commercialise les Coffrets GREENBOX au nom et pour le compte de GREENBOX, et ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'exécution d'une quelconque prestation liée au Service GREENBOX.

11 – Le contenu du descriptif de la prestation, textes, schémas et photos présentés dans le Coffret. GREENBOX sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Toute reproduction partielle ou entière est strictement interdite.

ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR GREENBOX

12 – L'Utilisateur GREENBOX s'engage à ne pas porter atteinte et/ou à utiliser, de quelque manière que ce soit, aux (les) droits, notamment de propriété intellectuelle, dont est propriétaire et/ou titulaire la Société et à l'ensemble des éléments du Site GREENBOX-PRO, et notamment son contenu.